



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 2, numéro 5
Juillet-Septembre 2019
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

RELECTURE HISTORICO-GEOPOLITIQUE DES RAPPORTS DE FORCES DANS LA SOUS-REGION DES GRANDS-LACS

Summer IKWELE IWOLO

Assistant à l'Université Pédagogique Nationale et Chercheur associé à l'Institut des Recherches en
Géopolitique et d'Etudes Stratégiques

RESUME

La République Démocratique du Congo traverse la période des guerres, des rébellions depuis 1996. Cette situation ne pourrait naturellement laisser indifférente n'importe quelle personne qui s'intéresserait à ce pays de l'Afrique centrale en général et des Congolais en particulier. La situation remonte depuis le génocide rwandais de 1994. Ce génocide a directement impliqué la République Démocratique du Congo car il y a eu des Rwandais qui se sont réfugiés sur son territoire national. En effet, le départ du Président Mobutu comme l'un des acteurs essentiels en Afrique Centrale pendant la guerre froide et la perte de son influence sur la région imposa une nouvelle configuration de l'Afrique centrale. Cette nouvelle configuration est à la base de l'émergence et la montée en puissance des nouveaux acteurs sur la scène. Nous citons spécialement le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda qui sont nourris de prétention de devenir de nouveaux maîtres de la région avec une grande influence sur la RDC. Jouant de leur influence, ces pays ont imposé par la guerre la substitution du président Mobutu par Laurent Désiré Kabila. C'est pourquoi cet article se propose d'établir un lien de causalité entre la faillite de l'État congolais et la construction de la puissance rwandaise à partir de la faiblesse de la RDC.

Mots-clés : *géopolitique, migration, Rwanda, RDC, puissance.*

ABSTRACT

The Democratic Republic of Congo is going through the period of wars and rebellions since 1996. Naturally, this situation could not leave anyone interested in this country of Central Africa in general and Congolese

in particular indifferent. The situation goes back to the Rwandan genocide of 1994. This genocide directly involved the Democratic Republic of Congo because there were Rwandans who took refuge on its national territory. Indeed, the departure of President Mobutu as one of the essential actors in Central Africa during the Cold War and the loss of his influence on the region imposed a new configuration of Central Africa. This new configuration is at the base of the emergence and the rise of new actors on the scene. We especially mention Burundi, Rwanda and Uganda who are fed with the pretension to become new masters of the region with a great influence on the DRC. Playing with their influence, these countries imposed by the war the replacement of President Mobutu by Laurent-Désiré Kabila. That is why this article proposes to establish a causal link between the collapse of the Congolese state and the construction of Rwandan power from the weakness of the DRC.

Keywords : geopolitics, migration, Rwanda, DRC, power.

INTRODUCTION

La sous-région des Grands Lacs africains est un espace qui a longtemps intéressé les analystes et spécialistes de la politique internationale. Cet intérêt est consécutif aux nombreuses situations d'instabilité qu'elle a connues. Dans cette partie du continent, certains pays se remettent petit à petit, d'autres se recherchent encore. La RDC est, à notre humble avis, parmi les pays qui se recherchent encore. Elle est en quête de clarification de sa vision politique des grandes puissances.

En effet, depuis les indépendances, cette sous-région s'était caractérisée par de graves violences, devenues sa caractéristique. L'instrumentalisation du facteur ethnique au Rwanda, au Burundi et en Ouganda, sans oublier l'état de l'Etat en RDC a fait de la sous-région une pépinière des crises larvées et une véritable boîte de pandore.

En 1994, l'offensive des forces ethniques du FPR venues de l'Ouganda ou le crash de l'avion du président Habyarimana ont rangé les Hutu, ethnie majoritaire au pouvoir, contre les Tutsi, ethnie rebelle. Ce face à face a conduit à un véritable génocide. Ce génocide s'est fait en présence

d'une mission d'opération des Nations unies au Rwanda et devant la tergiversation des grandes puissances.

Depuis lors, le Rwanda fait de ce génocide un facteur important de sa politique étrangère. La communauté internationale se culpabilise pour n'avoir empêché ce désastre. Alors, prise de pitié en faveur du Rwanda, lui laisse tacitement tout faire.

L'Ouganda, après les efforts de stabilisation politique et économique entrepris par Museveni, est considéré comme un Etat charnière en Afrique des Grands Lacs par les Etats-Unis d'Amérique ; pour des raisons que ce travail va expliciter dans les lignes qui suivent. Ces deux États auxquels on ajoute le Burundi ont, depuis 1996, mené une guerre soit directement soit par rébellion interposée en RDC. Pire encore, ils se sont livrés à une guerre rangée dans la ville congolaise de Kisangani sans être officiellement condamnés par la communauté internationale.

La politique étrangère américaine sous Bill Clinton a résolu de faire bénéficier à certains pays africains la participation aux programmes américains de formation militaire. L'objectif américain était celui de donner une capacité réelle aux troupes africaines à résoudre leurs propres conflits. D'autres objectifs poursuivis par ces programmes étaient le renforcement des capacités des partenaires des Américains en Afrique afin de leur permettre de faire face aux crises humanitaires africaines, relever les défis du maintien de la paix de manière efficace et opportune par les Africains eux-mêmes.

Dans la sous-région des pays de Grands Lacs africains, l'Ouganda et le Rwanda ont participé à ces formations américaines. La vision américaine de la sous-région des Grands Lacs semble être construite autour de ces deux pays. Il est important de souligner que ces pays ont répondu à une bonne partie des conditions d'éligibilité. Ainsi, ce choix américain paraît être justifié par manque d'une solution alternative en faveur du Congo.

En effet, la RDC, pendant ce temps, se trouve dans une situation très peu envieuse. Outre la crise de légitimité qui date de 1960, on assiste à une démission quasi-totale des compétences de l'Etat sur toute l'étendue de la

République. De celle-ci naît l'érection, sur le plan national, des légitimités de substitution et des revendications d'ordre irrédempteur et identitaire.

Cependant, la République Démocratique du Congo était un couloir dans lequel toutes les forces négatives (les mouvements rebelles) de la sous-région trouvent un asile paisible. Le territoire congolais leur sert de base arrière. Elles y préparent les attaques contre leurs pays respectifs. Elles y financent leurs opérations militaires par les exploitations illégales des ressources naturelles de la République, y perçoivent des impôts ou taxes et hissent même des drapeaux dans les territoires sous leur contrôle.

La présente réflexion veut démontrer que les Etats-Unis d'Amérique ont une perception particulière pour la RDC. Celle-ci est consécutive à sa position centrale en Afrique et actuellement à la gestion de sa politique interne. Les Etats-Unis d'Amérique se sont départis de la réalité d'avant la Guerre Froide.

Nous devons dire que toute cette perception américaine du Congo est consécutive à la réalité qui a prévalu dans ce pays. Il peut être vrai que ce comportement est fonction d'un manque de solution alternative. En clair, depuis 1990, les différentes politiques étrangères des Etats-Unis d'Amérique dans la sous-région des Grands Lacs sont faites des choix majeurs. Ceux-ci ont donné à raison, des avantages substantiels aux voisins de la RDC comme le Rwanda et l'Ouganda.

I. LA NOTION DE PUISSANCE ET DE LA MIGRATION

I. 1. Notion de puissance

L'entrée en jeu des armes nucléaires qui modifièrent la nature de la puissance des Etats entraîna les vainqueurs de la Deuxième Guerre Mondiale dans un jeu de rivalité idéologique et diplomatique.¹ Les arrangements de Yalta ou de Postdam qui divisèrent l'Europe et l'Allemagne en deux et obligèrent le Japon et l'Allemagne à la délimitation, arrangements portant abaissement de la puissance des nations reconnues agresseuses, cédèrent la

¹ ARON, R, *Penser la guerre*, Fayard, Paris, 1972, p.287.

place à la puissance de l'équilibre de la terreur dans les relations des superpuissances.

Comme on peut l'avoir remarqué, l'histoire diplomatique autour de l'autre histoire des guerres aura été principalement une histoire marquée par le devoir des responsabilités du chef d'Etat. La paix ou la guerre paraissaient des épreuves à la qualité des dirigeants.

L'ordre international trouve là son fondement théorique et le jeu de la redistribution de la puissance sa raison d'être. L'équilibre des puissances qui autrefois donna lieu aux tableaux de manœuvres diplomatiques et stratégiques (doctrine Nixon-Kissinger) en constitue l'illustration. C'est la volonté de fonder l'avenir du monde sur des critères de lisibilité et de prévisibilité et aussi de révolution des crises diplomatico-stratégiques qui l'imposait.²

Aussi comprend-on que le désordre naît de ce que les puissances occidentales qui restent pour l'essentiel, les seuls susceptibles de s'impliquer dans l'organisation du monde (que ce soit à travers des institutions internationales, ou par des interventions militaires) ont une vision très floue de leurs objectifs et de leurs intérêts.

Traditionnellement, le statut de grande puissance était accordé par les observateurs de la scène internationale en fonction de la capacité militaire, *ultima ratio* des luttes politiques. Une grande puissance se reconnaissait au fait qu'elle avait toute capacité de résoudre un conflit avec son seul potentiel militaire, quel que fut son adversaire.

La réalité s'avéra plus complexe. Avec le développement d'un armement plus lourd et plus complexe, les facteurs industriels entrèrent également en jeu. A la fin du XX^{ème} siècle, ils constituent toujours un élément d'importance, mais les capacités industrielles significatives sont à présent l'électronique, la chimie et d'autres activités à forte valeur ajoutée. Pour

² BIYOYA M. Ph ; « Théories et doctrines des Relations Internationales », cours inédit, G3 RI, UPN, Kinshasa, 2008-2009, p.172.

mobiliser ces éléments, les compétences administratives s'avèrent essentielles, jointes à l'habileté stratégique des dirigeants nationaux.

La puissance se relève ainsi relative et évolutive : si l'émergence d'une superpuissance est lente, sa relégation au second plan de la scène internationale peut être des plus brutales. Depuis 1990, le statut de superpuissance de l'union soviétique apparaît bien moins fondé que celui des Etats-Unis.³

Pourtant, si l'on ne privilège pas le critère de l'armement nucléaire, mais que l'on considère les facteurs économiques nationaux, apparaissent des candidats bien plus plausibles au statut de superpuissance ; en particulier, l'Allemagne et le Japon. Ainsi ce dernier a-t-il parfois été qualifié de superpuissance « civile » et, comme l'Allemagne, jouit-il d'un statut comparable à celui qu'offre un siège au conseil de sécurité.

Par ailleurs, l'Allemagne comme le Japon sont membres du G8, groupe comprenant les principales puissances économiques et assurant en quelque sorte une régulation économique mondiale. Aux critères économiques et militaires comme fondement de la nation de superpuissance, peut-être faudrait-il ajouter également les critères idéologico-politiques et culturels. La capacité qu'Etat a d'exporter son modèle d'organisation politique (la démocratie, par exemple), et ses valeurs idéologiques (le libéralisme, le capitalisme, etc.), ou encore son rayonnement culturel et intellectuel (dynamisme scientifique, expansion linguistique, attrait universitaire, etc.) peut également être considérée actuellement comme un élément fondateur de la notion de superpuissance.

De ce point de vue, le pays qui réunirait toutes ces conditions (militaire, idéologico-politique, économique, culturel) pourrait être considéré comme la seule véritable superpuissance, on peut estimer que les Etats-Unis réunissent encore aujourd'hui tous les critères nécessaires, même s'ils sont fortement concurrencés par le Japon et l'Allemagne au point de vue économique, y compris la Chine qui réalise une remontée spectaculaire sur ce plan.

³ DUROSELLE J.B., *La politique étrangère et ses fondements*, Dalloz, Paris, 1982, p. 452.

Il apparaît donc de nos jours déterminant de faire la part entre deux grands facteurs de puissance : le pouvoir militaire et nucléaire d'une part et le pouvoir économique, d'autre part. En dernier ressort cependant, c'est la notion même de superpuissance qu'il faudrait questionner : car les acteurs d'envergure internationale (telles les multinationales ou les organisations non gouvernementales) sont de moins en moins étatiques et géographiquement circonscrits.

Avec la globalisation de l'économie, la complicité des relations tend à remettre en cause toute prééminence nationale. Quoi qu'il en soit, il existe plusieurs visions différentes, d'après les penseurs en relations internationales, pour établir les éléments constitutifs de la puissance d'un acteur des relations internationales. Hans Morgenthau et son école retiennent entre autres les éléments suivants : la géographie, les ressources naturelles, la capacité industrielle (et technologique), l'état esprit et de préparation pour des questions militaires, la population, le caractère national, le moral national et l'efficacité ou la qualité de la diplomatie⁴, etc.

Raymond Aron⁵ complète la liste de Morgenthau qui semble même peu équilibré. Pour Aron, la puissance d'une collectivité politique dépend de la scène de son action et de sa capacité d'utiliser les ressources matérielles et humaines qui lui sont données. Il faut donc tenir compte des éléments ci-après : le milieu, c'est-à-dire le contexte, les ressources (en général), l'action collective ou l'organisation... Et pendant des siècles, « dissuader » signifiait simplement faire savoir à un éventuel agresseur que l'on possédait des forces suffisantes pour que la paix de l'agression à payer en termes de représailles rendre l'avantage de l'offensive et du premier mouvement négligeable ou négatif. Le fait que l'armée commande à la stratégie et non l'inverse qu'elle ne sait plus le moyen mais l'achèvement de la guerre transforme toutes ces règles.

⁴ MORGENTHAU H., *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace*, 2^eéd, Alfred A. Knopf, New York 1948, p. 211.

⁵ ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1984, p. 324.

I. 2. Migration

Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus. C'est un phénomène probablement aussi ancien que l'humanité. Les statistiques officielles évaluent entre 185 et 192 millions le nombre de migrants internationaux pour les années 2000, pour les personnes ayant quitté leur pays pour vivre et se fixer dans un autre pays pour au moins un an⁶. Ce chiffre augmente de 2 % par an, malgré les restrictions à l'immigration qui ont vu le jour dans de nombreux pays.

Il mesure un stock et comprend la migration volontaire et la migration forcée. Les migrations internes aux pays sont également en augmentation, mais on parle alors plutôt de déplacements de populations (qui sont également volontaires ou forcés). Les statistiques montrent que les très grandes vagues migratoires ont récemment diminué, au profit d'une tendance à l'immigration choisie favorable à l'exode des cerveaux et compétences des pays pauvres, au détriment de ces derniers⁷.

Les caractéristiques du phénomène migratoire actuel sont la diversification des pays de provenance et de destination, ainsi que les formes prises par la migration. On estime que l'argent injecté dans les pays d'origine en provenance des pays d'accueil est au moins égal si ce n'est très supérieur à la quantité d'aides financières apportées par les pays dits « riches » aux pays plus pauvres.

On distingue notamment : les migrations économiques (déplacement de travailleurs) et les migrations contraintes (fuite de persécutions, famines résultant souvent de guerres ; on parle aussi de conquête, d'invasion, d'exode, de colonisation...).

Pour l'ère post-industrielle, la migration correspond plutôt à un changement définitif de résidence, sauf pour le cas particulier des migrations saisonnières liées au phénomène des vacances. L'immigration désigne aujourd'hui l'entrée, dans un pays, de personnes étrangères qui y viennent

⁶ VIRGINEIEB.C., BENSAD. A, PIERRE.S., *Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2009, p. 182.

⁷ JULIENS.B., *Migrations transsahariennes*, Éditions du Croquant, Paris, 2009, p.136.

pour y séjourner ou s'y installer. Le mot immigration vient du latin migratio qui signifie « passage d'un lieu à l'autre ».⁸ Elle correspond, vue du côté du pays de départ, à l'émigration.

Dans le cas des frontaliers, les migrations peuvent être quotidiennes. L'immigration illégale, ou immigration clandestine, est l'entrée sur un territoire national d'étrangers ne possédant pas les documents l'autorisant, ou la poursuite de leur séjour une fois la validité de ces documents expirée.⁹

L'immigration clandestine concerne généralement les habitants de pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches que celui dont ils sont issus.

Il n'existe pas de théorie générale des schémas de la migration. La compréhension des causes de la migration est rendue possible par diverses approches. Il s'agit principalement de l'approche économique (marché du travail, gain-bénéfice) et de l'approche sociologique (situation sociale, recherches d'une vie meilleure). Subsidiairement, il est fait mention des approches de transition de la mobilité, de politique et de système.

La plupart de ces migrations se font hors du contrôle des Etats, de façon irrégulière et dans un cadre régional. La sécheresse, la pauvreté, les guerres civiles ont mis sur la route des milliers de migrants dont il est parfois difficile de faire la part entre la migration forcée et la migration économique.

En Afrique centrale, les conflits ethniques ont abouti à d'importants déplacements de population tandis que l'Afrique de l'Ouest, engagée de longue date dans la migration externe vers l'Europe et les Amériques, connaît aussi une migration interne régionale. Le Sud de l'Afrique abrite une migration de main-d'œuvre de voisinage ainsi que de travailleurs qualifiés.

Outre les crises politiques et économiques, le moteur de la mobilité est d'origine familiale, structuré en réseaux qui tissent des liens permanents entre le migrant et son milieu de départ (transferts de fonds, « tontines »,

⁸ COINDREAU.P, GRAMONT.P. et BERNARD. M, *L'Immigration illégale : enjeux de sécurité intérieure et extérieure pour l'Europe*, éditions des Riaux, Paris, 2007, p. 452.

⁹ DENIS.S, « Immigration illégale et pratiques judiciaires en France », dans *Hommes & Migrations*, n° 1241, janvier-février 2003, p. 127.

installations d'équipements collectifs). Une migration féminine ainsi qu'une migration de cadres et d'intellectuels, de jeunes clandestins, de commerçants essaime dans tout le continent mais aussi vers l'Europe, les Etats-Unis et les pays du Golfe persique. Tout porte à penser que la migration sub-saharienne va se poursuivre, compte tenu de l'absence de perspectives à court terme pour le plus grand nombre.

Partout dans le monde, la mondialisation des migrations n'est que superficiellement affectée par les politiques de maîtrise des flux et d'intégrations engagées par les pays d'accueil.¹⁰ Durant ces dernières années, face à une déferlante migratoire redoutée qui ne s'est pas produite, on a tendu à considérer que la fermeture des frontières était un cadre général et permanent alors que les principes des droits de l'Homme (notamment la déclaration Universelle de 1948) rappellent le droit de quitter tout pays y compris le sien.

L'enclenchement, l'activation et le déroulement du processus migratoire sont le produit d'une conjonction de plusieurs facteurs internes, mais ce processus n'aurait pas pris cette importance s'il n'existait pas d'autres facteurs d'appel dans les pays d'accueil. Ce schéma s'inscrit dans l'un des modèles théoriques les plus connus de la recherche en matière de migration, celui de l'« attraction-répulsion » dit encore push and pull factors.

II. LE GENOCIDE RWANDAIS COMME PRETEXTE D'UNE AGRESSION CONTRE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le changement stratégique de la fin de la guerre froide a conduit les Américains à compter sur les jeunes leaders qui, selon eux, pouvaient s'adapter à la nouvelle donne internationale. En effet, le rôle stratégique que Mobutu avait joué était désormais confié à Museveni. Ainsi, pour les Etats-Unis d'Amérique, l'Ouganda représentait un rempart contre le Soudan et il fallait accepter ses conditions. Concernant le Rwanda, il fallait laisser tomber

¹⁰ Migrations Société, vol. 14, N° 79, janv.-fév. 2001 ; OIM, Etat de la migration dans le monde, 2000 ; HCR, Les réfugiés dans le monde, Paris, Autrement, 2000 ; « La migration internationale en 2000 », dans *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, Septembre 2000, p. 25.

les Accords d'Arusha et permettre au FPR de prendre le pouvoir à Kigali, même au prix de l'assassinat du Président Habyarimana (s'il n'était pas prêt à démissionner) et établir un régime proaméricain qui ferait la liaison entre l'Ouganda et la province Orientale pour approvisionner les rebelles du Soudan du sud.

Pour Lemarchand, lors de la tournée africaine de mars 1998, à Kigali le président Clinton, non seulement admet publiquement son erreur d'appréciation sur la question du génocide, mais dit publiquement au régime rwandais que l'Amérique est avec vous ! ».

Le génocide tutsi permettra au Rwanda de créer une puissante force d'audience internationale. A ce nom, le Rwanda bénéficie de la pitié de la communauté internationale. Aux yeux des Etats-Unis, le Rwanda n'a pas peur d'être inquiété.

La politique étrangère américaine dans les Grands Lacs est une succession des choix stratégiques. Celle-ci, une fois appliquée dans les circonstances de la sous-région des Grands Lacs, s'apparente à une véritable menace contre la RDC comme Etat souverain dans ses frontières qu'on lui reconnaît depuis 1960. Parmi ces choix, il y a entre autres l'ombre que les Etats-Unis d'Amérique portent sur le génocide et la lutte contre le terrorisme en Afrique centrale.

Notre souci ici n'est pas de traiter du génocide dans ses détails. Cependant, il faut reconnaître que les grandes puissances de la communauté internationale ont chacune leur responsabilité. Le maintien des deux millions de réfugiés hutus rwandais avait une conséquence prévisible que Kagamé et ses stratèges américains attendaient : la reprise des activités par les éléments de l'ancienne armée rwandaise communément appelée « ex-FAR », qui s'étaient mêlés à la foule des réfugiés civils.

Ces éléments (ex-FAR) ont commencé à réagir aux messages de provocation de Kigali annonçant l'arrestation des dizaines de milliers des Hutus restés au Rwanda. Ces militaires des FAR ont commencé à organiser des incursions au Rwanda pour répliquer aux provocations du FPR. C'est alors que Kagamé qui attendait impatiemment ce moment est sorti de ses gonds

pour tonner du haut de ses collines rwandaises. Il exigera le désarmement immédiat des ex-FAR et leur éloignement à l'intérieur du Zaïre (la RDC). Sinon, va-t-il prévenir, la foudre du FPR s'abattra sur Mobutu.

Il faut noter depuis lors que la communauté internationale présente beaucoup de sympathie pour le Rwanda et l'Ouganda. Le profil bas observé lors du génocide rwandais en est la vraie raison. Pour l'autre, le contrôle du Soudan terroriste est la motivation première. Le soutien stratégique américain et des autres grandes puissances a occasionné beaucoup d'excès de la part du Rwanda et de l'Ouganda.

Ainsi, ils sont-ils devenus deux bras que les Etats-Unis d'Amérique instrumentalisent dans la sous-région des Grands Lacs pour la contrôler de loin. Ce choix stratégique porte beaucoup de conséquences sur la RDC et son avenir comme Etat. Cependant, certaines critiques peuvent être faites quant au choix stratégique et diplomatique américain.

En effet, pendant une période, pour besoin de politique étrangère dictée par l'intérêt national, un Etat peut être librement amené à porter son choix stratégique sur un autre. C'est tout à fait normal. Néanmoins, il est toujours conseillé que ce choix soit judicieux, c'est-à-dire capable d'être pérennisé sans contre conséquence sur le porteur du choix. Ce qui s'est passé dans la sous-région des Grands Lacs nous prouve que le choix américain tel qu'opéré pourrait consacrer, à la longue, l'échec de la politique américaine dans cette partie du globe.

D'abord, Museveni et Kagamé peuvent devenir à la longue incontrôlables ; ensuite leur base intérieure ne concorde pas avec le système politique que les Etats-Unis d'Amérique ont toujours soutenu. Le Rwanda comme l'Ouganda sont des États ethnocratiques et ethnocidaires. Ils ne respectent ni de l'intérieur ni de l'extérieur les droits de l'homme. Ils sont toujours prêts à brandir les armes contre les États voisins et même contre leurs propres populations nationales.

Il est certain que la communauté internationale a gardé un profil bas devant le génocide rwandais. Son comportement et surtout la pitié qui s'en est suivi a permis au Président Kagamé de ne cesser de la culpabiliser. A

cause du génocide et de la lutte antiterroriste, le Rwanda et l'Ouganda pensent être investis d'une mission de redessiner la carte de la sous-région sans être inquiétés.

C'est à ce titre qu'ils se sont livrés aux actes de sabotage dans la sous-région, tels que l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC et même la guerre rangée de Kisangani. Il y a une erreur de choix stratégique qui tend à privilégier l'ethnocratie rwandaise, tout en fermant les yeux sur ses multiples violations des droits de l'homme, au dedans comme au-dehors du Rwanda, ainsi que sur son ingérence économique, politique et militaire dans la crise congolaise.

En sacrifiant l'impératif démocratique à l'exigence de la stabilité, Washington se trouve engagé, indirectement et contre son gré, dans une entreprise de déstabilisation régionale par client interposé. Autre contradiction: en invoquant le génocide de 1994 pour donner une assise morale à leur partenariat avec le gouvernement Kagamé, les Etats-Unis d'Amérique se sont fait l'avocat d'un régime lui-même coupable des crimes contre l'humanité sinon de génocide». Cette réalité est encore perçue par Stephen Smith qui pense que : « l'ombre portée du génocide rachète, aux yeux du gouvernement américain, le régime de Kigali, de ses pratiques dictatoriales et de ses violations des droits de l'homme ».¹¹

Face au Zaïre (la RDC) le petit Rwanda, avec Paul Kagamé à sa tête, ne pouvait rien. Il n'a pas été seul. Son arrogance et son assurance lui venaient de l'appui des grands lobbies politiques et financiers à travers le monde. Le Rwanda et l'Ouganda n'ont été et ne sont que des pions de toute une constellation d'intérêts internationaux très puissants, cachés derrière les masques bienfaisants de la communauté internationale, pour assurer par l'occupation d'un pays souverain, le pillage systématique de ses richesses.

Toutes ses raisons restent encore valables jusqu'à ce jour pour Paul Kagamé. Cet homme n'acceptera jamais que la paix et la tranquillité reviennent en RDC pour toutes les raisons évoquées ci-dessus. Car la fin de la

¹¹ BRAECKMAN C., *Vers la deuxième indépendance du Congo*, éd. Le cri, Bruxelles, 2009.

crise, le retour de la paix et de la stabilité en RDC et dans toute la région, sonnent le glas du régime politique de Kagamé au Rwanda.

III. LA CHUTE DU REGIME DE MOBUTU

Depuis son accession à la souveraineté é internationale, la RD Congo a toujours été le champ de convoitises des grandes puissances du monde, et cela à cause de ses richesses scandaleuses et arrogantes, sources principales de ses malheurs. Premier producteur mondial d'uranium dont la teneur est la plus élevée au monde, le grand Congo détient la triste réputation d'avoir fourni son uranium de shinkolobwe (au Katanga) pour la fabrication de la bombe américaine qui fut lâchée sur Nagasaki et Hiroshima

Durant la Première Guerre Mondiale et la Deuxième, le Franc Congolais, soutenant le franc Belge, fut parmi les plus solides au monde à cause de ses richesses agricoles (caoutchouc) et minérales (uranium, or, platine, cuivre et cobalt...). Aujourd'hui, la découverte de colombo tantalite (coltan...) indispensable à la technologie moderne de l'informatique et de la téléphonie mobile, fait valser les grands lobbies financiers d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

C'est pour dire combien la RD Congo a toujours été convoitée par les grandes puissances pour leurs besoins stratégiques. Les jours sombres qui ont suivi l'indépendance du Congo-Belge, devenu la République Démocratique du Congo le 30 juin 1960, sont la conséquence d'une bataille farouche à laquelle se sont livrées les deux superpuissances fraîchement issues de la Deuxième Guerre Mondiale, pour le contrôle de la jeune République. Du coup, les nouveaux responsables congolais furent classés dans un camp ou dans l'autre.

La CIA et la Belgique décidèrent de liquider le tumultueux Lumumba dont les penchants pour le bloc du pacte de Varsovie n'étaient pas un secret. Par contre, le jeune colonel Mobutu qui avait retenu leur attention, a été propulsé aux commandes d'un pays déchiré par de nombreuses guerres civiles. Depuis, Mobutu devint, sous l'administration du Président républicain Gerald Ford, le plus grand et le plus fidèle allié des Etats-Unis en Afrique. Il

faudrait tout un livre pour décrire les nombreux et précieux services que l'homme fort de l'Afrique noire, comme ils le désignaient, a rendu aux Américains pendant la période chaude de la guerre froide.

Mais, les choses n'en sont pas restées là. Le monde évolue ainsi que les hommes avec leurs idées et leurs intérêts. Un jour, le mur de la honte de l'histoire de Berlin a été détruit, entraînant avec lui les alliances et les amitiés antérieures. Les Etats-Unis, restés le seul maître du jeu dans le monde, ont vite changé leurs alliances. Le Président Mobutu n'a pas échappé à cette nouvelle donne géopolitique américaine et au nettoyage de la grille définie par un jeune Président Démocrate, Bill Clinton, qui venait d'entrer à la Maison Blanche juste après ce bouleversement historique.

Au cours de son mandat, l'administration Clinton a réussi soit à provoquer Paris, soit à bloquer la France, soit à la mettre carrément hors-jeu. Chaque fois que la France proposait une solution à la crise rwandaise, les Etats-Unis et le Royaume-Uni s'y opposaient et chaque fois, il y avait un Canadien pour faire la sale besogne.

« Washington ne veut plus de Mobutu, le temps est venu de changer d'alliés car il n'est plus crédible », tels furent les propos crus que tenait l'ambassadrice des Etats-Unis à Kinshasa au début de l'année 1992, en pleine crise de la transition zaïroise, lors de la Conférence Nationale Souveraine. Cette diplomate a été appelée à Washington à la demande expresse du Marechal Mobutu qui ne tolérait plus son arrogance et son mépris à l'égard de toutes les autorités politiques zaïroises.

En trahissant le devoir de réserve auquel est astreint tout ambassadeur dans son pays d'accréditation, la diplomate américaine se comportait pratiquement en chef de l'opposition politique de Kinshasa. Son poste restera vacant une longue période en signe de protestation de Washington contre la décision de Mobutu qui devenait visiblement encombrant pour ses alliés américains.

Depuis 1996, Mobutu est resté un allié très fidèle des Etats-Unis en Afrique. Cette fidélité a été déterminante pendant la guerre froide où Washington et Moscou se disputaient le contrôle des matières premières et

les sites stratégiques en Afrique. En 1989, le mur de Berlin est tombé, sonnant le glas de guerre froide et annonçant une nouvelle ère de la suprématie mondiale des Etats-Unis. Suite à ce changement historique, il s'ensuivit un profond bouleversement des rapports de forces entre les services spéciaux américains : la Central Intelligence Agency (CIA), la Defense Intelligence Agency (DIA), la National Security Agency (NSA). Même leurs rapports avec le Pentagone, le Département d'Etat, le Congrès et la Maison Blanche ont connu un sérieux bouleversement quant à leur impact et leur influence dans l'évaluation et dans le processus de prise de décision dans les grands dossiers d'Etat.

Malheureusement pour le Marechal Mobutu, la CIA, qui fut de tout temps son allié fidèle et sa meilleure avocate, connut une perte de vitesse et d'influence après la chute de Berlin. L'effondrement de l'empire communiste et du puissant KGB a vidé pratiquement la CIA de son importance primordiale et de son audience au sein de la communauté du renseignement. Le département d'Etat américain prit le pas sur elle. Et les démocrates qui venaient de prendre le pouvoir aux Etats-Unis avaient décidé d'en finir avec Mobutu dont les amitiés jugées trop personnelles avec les dirigeants politiques républicains occultaient des « graves défauts d'un système politique corrompu et désuet ¹²», selon les propos de Bill Clinton lui-même.

Ce changement fondamental a été confirmé par le chef de la CIA à Kinshasa. Plusieurs messages « sensibles » adressés par Washington au président Mobutu passaient habituellement par la station de la CIA à Kinshasa, qui les remettait souvent au responsable des services secrets zaïrois, la CIA n'a jamais été touchée. De tous les organes politiques et administratifs américains, celui qui était le plus proche et le plus fidèle au président Mobutu était la CIA. Le président Mobutu lui rendait bien la confiance accordée à sa personne.

¹² NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique Centrale : Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, édition Duboiris, Paris, p. 229.

C'est dire que, lorsque la CIA, malgré elle, a prévenu le président Mobutu du changement d'attitude des dirigeants politiques à Washington, le message a été pris au sérieux. Mobutu savait que cette décision venait des démocrates qui lui étaient traditionnellement hostiles. Il savait que la CIA, son principal soutien était en perte de vitesse. Les hauts responsables de la CIA avaient reconnu, des larmes aux yeux, qu'ils ne pouvaient pratiquement rien faire pour modifier l'attitude des démocrates à son égard.

Malgré tout, beaucoup de responsables de la CIA ont gardé des rapports personnels très harmonieux avec Mobutu. Le Maréchal Mobutu qui connaissait bien les méandres institutionnels et relationnels de la Maison Blanche, avait entrepris toutes sortes d'actions à travers ses lobbies dans le but de retourner la situation en sa faveur. Il ne réussit en fait qu'à retarder l'échéance mais pour combien de temps ?

Madame Melissa Wells demanda à Mobutu d'opérer des changements démocratiques si non, ils allaient le forcer à quitter le pouvoir, car ils en avaient les moyens. La réaction de Mobutu fut à la mesure de la provocation : il exigea de Washington le rappel immédiat de son ambassadeur. Washington fit la sourde oreille. Et pour la contraindre à partir, Mobutu la mit en quarantaine jusqu'au jour de son départ ; plus aucune autorité n'était autorisée à recevoir Melissa Wells officiellement. Cette dernière épreuve de force dont Mobutu sortit provisoirement vainqueur constitua aussi son arrêt de mort.

Après une longue absence à la tête de l'ambassade américaine à Kinshasa, en guise de mécontentement du départ forcé de Melissa Wells, qui ne fut pas remplacée, Washington décida d'envoyer un crack comme ambassadeur : Dan Simpson, spécialiste de la déstabilisation, il avait dans son palmarès beaucoup de pays Africains dont il avait réussi à déstabiliser le pouvoir. Dan Simpson est un félin. Au départ, il présente une autre façade, il cache ses griffes, il cajole sa proie pour la mettre en confiance et lui faire baisser la garde.

Lorsqu'il a fini son temps d'observation et décelé les faiblesses de sa proie, il bondit sur elle et la découpe d'un seul coup de dents, sans qu'elle se rende compte de ce qui lui arrive. C'est exactement ce qu'il fit avec Mobutu ; il se montra extrêmement gentil avec lui au début de son mandat, pour lui faire oublier la longue période de gel qui a suivi le départ de son prédécesseur.

Il enchaîne avec des opérations de charme en mêlant dans le jeu son énième époque qui était en plus sa collègue de travail. Le Marechal Mobutu, pris dans le piège de l'opération de charme, avait même mis en doute les conseils de prudence lui prodigués des amis à Washington dès l'introduction de la demande d'accréditation de Dan Simpson comme ambassadeur des Etats-Unis en RD Congo (ex-Zaïre).

Un sage a dit : « timeo Danaos et dona ferentes¹³ », « je me méfie des Grecs, même quand ils m'offrent un cadeau ». L'histoire se répète toujours ; c'est le même Simpson qui réussit à donner le coup de grâce à Mobutu là où tous les autres avaient échoué avant lui. Le témoignage éloquent qu'il fit lui-même dans le reportage de canal plus montre le professionnalisme teinté de cynisme avec lequel cet expert américain a dirigé la guerre de 1996, qui a conduit à la chute de Mobutu. Remarquez comment il racontait avec délectation la chute de la capitale entre les mains des agresseurs.

C'est un vrai général qui savoure sa victoire. On lui annonce la mort du général Mahele, officier de l'armée et qui fut son pion majeur dans la gestion de cette invasion. Simpson balaie cette nouvelle du revers de la main, et avec un grand sourire plein de cynisme il tranche : « j'étais chez moi, les gens m'ont appelé pour dire que quelqu'un a vu les troupes de l'alliance en ville, le long de la voie ferrée... Et je lui ai répondu : ça n'a pas d'importance. »¹⁴ Tout est réglé maintenant. Tout est fini.

¹³ *Ibidem*, p. 294.

¹⁴ BOUTROS BOUTROS Ghali, *une guerre noire*, éd. Gabriel Péries et David Servenay, Paris, 2000, p. 195.

IV. LA PERSISTANCE DES CONFLITS A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le génie de la recette miracle de « l'accord global et inclusif » de Pretoria et qui fera date, nous en sommes certains, dans les annales de l'histoire des crises politiques en Afrique et dans le monde, aura été la formule magique et rocambolesque d'un pouvoir à cinq têtes, connu sous le vocable congolais de « 1+4 ¹⁵ ». Cette solution politique, aussi bizarre soit-elle, s'explique par l'absence d'une vraie réconciliation. En effet, cette formule celle de l'armée, obéit à la même préoccupation : celle du partage du pouvoir entre belligérants, sur la base du principe « ni vainqueur ni vaincu », chacun devant par conséquent protéger un espace de pouvoir contre l'intrusion d'un rival.

Cette formule, dont les conséquences s'étendent jusqu'à la répartition des postes ministériels, accentue les contradictions et exacerbe les conflits au sein des cabinets des ministres. D'un côté, on note un dysfonctionnement entre les vice-présidents, qui contrôlent chacun un secteur de la vie nationale, et leurs ministres qui viennent des composantes rivales, qui obéissent plus aux chefs de leur composante politique qu'à l'autorité hiérarchique du vice-président, tuteur de leur ministère. De l'autre côté, des ministres et vice-ministres qui proviennent tous de composantes rivales et qui passent leur temps, pour certains d'entre eux, à se mener une guerre sans merci pour le contrôle du pouvoir au profit du chef de file de la composante. On assiste alors à une véritable tour de Babel dont les contradictions apparaissent au grand jour, en plein conseil du gouvernement, au cours des manifestations publiques, et même, au plus haut niveau de « l'espace présidentiel ¹⁶ », dans la représentation du pays à l'étranger.

Ce même état d'esprit se trouve au sein du parlement, particulièrement dans la composition du bureau et au sein des commissions et sous-commissions parlementaire. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le fonctionnement du bureau du parlement ainsi que les travaux des

¹⁵ *Ibidem*, p. 316.

¹⁶ *Ibidem*, p.317

sous-commissions sont souvent ralentis, quand ils ne sont pas bloqués, par le dysfonctionnement que provoque ce système de juxtaposition des forces certaines qui se neutralisent dans leur volonté farouche d'empêcher l'adversaire de dominer.

Pour ceux qui ont suivi attentivement les travaux de négociations au travers de ce qu'on a voulu appeler le « dialogue inter congolais »¹⁷, ils ont pu se rendre compte que ce dialogue n'avait de Congolais que son nom. Car le véritable interlocuteur du dialogue, lui, était quelque part sur les collines du Rwanda, téléphone à la main, dictant les ordres et donnant des orientations tantôt sur les points à inscrire à l'ordre du jour, tantôt sur les limites à ne pas dépasser. C'est ainsi que nous avons vu Kagamé, tantôt bloquer l'avancée des travaux quand ses intérêts vitaux sont menacés, tantôt intensifier la pression pour obtenir que tout le monde cède à ses exigences.

Pour arriver à jouer un rôle de maître des cérémonies au cœur du dispositif de la transition et dans les débats politiques inter congolais, Kagamé a savamment conçu et mis sur pied, depuis le début de la seconde guerre d'agression, un instrument de manipulation et d'instrumentalisation des marionnettes congolaises, avec la complicité des Rwandais qu'il a réussi ainsi à infiltrer au sein des structures politiques congolaises jusqu'au niveau le plus élevé de l'espace présidentiel. Et cela grâce au Rassemblement congolais pour la Démocratie en abrégé RCD. Cette politique rwandaise d'affaiblissement des institutions politiques de la RD Congo entretenue et nourrie par les Etats-Unis, est toujours d'actualité.

Dans la stratégie de Paul Kagamé, l'armée reste l'instrument de conquête par excellence, car sa méthode repose essentiellement sur la violence et le crime. Dans les instructions et les remarques qu'il faisait à Ruberwa au travers de l'un des documents interceptés par les réseaux de renseignement, Kagamé lui dit sèchement : « je vous ai déjà dit que personne n'a jamais réussi à régner en Afrique sans verser du sang. De qui

¹⁷ BISCHOFF A., *Congo-Kinshasa, la décennie 1997-2007*. Éd. du Cygne, Paris, 2008.

avez-vous donc pitié ? Vous avez pitié des gens au moment où vous voulez régner ? ¹⁸»

Ces paroles résument toute la pensée de Paul Kagamé. Depuis sa présence au sein de la guérilla de N.R.A en Ouganda, jusqu'au renversement de Mobutu, en passant par l'assassinat de Habyarimana, toute la vision de Paul Kagamé et toute sa stratégie reposent sur la violence, le crime et l'assassinat comme méthodes d'action. Pour cela l'armée demeure son instrument de prédilection pour la réalisation de ses objectifs.

Ainsi, après avoir subi une forte pression de la part de l'opinion internationale qui commence à se poser des questions sur la présence prolongée de l'armée rwandaise en RD Congo, Kagamé a conçu, de 1999 à 2001, une armée de substitution à l'armée officielle rwandaise en RD Congo.¹⁹ Il a procédé à la formation de deux bataillons composés exclusivement de jeunes rwandais sous l'étiquette des Banyamulenge qui ont été mis dans les rangs de l'armée du RCD-GOMA. Ces bataillons rwandais sont destinés à être intégrés demain au sein de l'armée nationale congolaise lors de l'inclusion des troupes engagées dans la guerre depuis 1998, comme le prévoit « l'Accord Global et Inclusif ».

Kagamé est d'ores et déjà assuré d'avoir des bataillons entiers au sein de la future armée congolaise. Il se prépare ainsi à manipuler de l'intérieur et pendant plusieurs années encore l'armée de la RD Congo. Infiltrée et surveillée jusque dans ses moindres mouvements, l'armée de la RD Congo est actuellement très affaiblie. C'est cette supériorité stratégique et tactique qui justifie l'arrogance et le mépris des officiers rwandais vis-à-vis des autorités congolaises et des institutions de la RD Congo. Pour eux, il n'y a ni armée congolaise ni responsables congolais dignes de respect.²⁰

¹⁸ *Ibidem*, p. 323.

¹⁹ BRACKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs politiques des puissances en Afrique centrale*, éd. Fayard, Bruxelles, 2003.

²⁰ LONDENDE L., *Les Tutsi, gendarmes des américains en Afrique*, éd. L'Harmattan, Paris, 1998, p. 41.

La persistance des conflits en RD Congo a, sur le plan de la géostratégie, deux types d'explications. La première explication est contextuelle, c'est-à-dire qu'il faut voir le contexte mondial, le contexte de l'histoire du monde dans lequel nous nous trouvons. Du point de vue conceptuel, ce sont des conflits des autres dont les enjeux nous échappent et du point de vue structurel, c'est dû aux faibles de notre Etat.

Les raisons de contexte international font que la fin de la guerre froide n'avait pas fait complètement disparaître les guerres qui se déroulaient dans la périphérie, même si on a cherché à résoudre de la crise de l'Angola. La survie des intérêts occidentaux et les réalités africaines de la région font que les Etats Africains ont développé des maladies. Ce sont les Etats Malades. Ils sont tout le temps en crise, en conflit, et connaissent l'instabilité politique.²¹

Tout cela a poussé les grandes puissances occidentales à conserver un droit de regard sur ces conflits. C'est ce qui fait que les conflits sont devenus comme des ressorts à travers lesquels l'on gouverne sur les plans géopolitique et géostratégique pour l'avenir de la paix dans le monde. Alors, c'est l'explication de longue durée qui vient du fait que la plupart de conflits qui se déroulent dans cette partie du monde sont des conflits qui n'ont pas d'acteurs internes. Des acteurs internes qui n'ont pas la maîtrise de régler ces conflits dans une région géopolitique intéressant le monde. Tout ce qui arrive prend, tout de suite, un développement international²².

Du point de vue de leurs enjeux géopolitiques et géostratégiques, tous ces conflits concernent presque les grandes puissances. La résolution ne passe plus par ceux qui les provoquent. Elle passe par ceux qui veulent ou trouvent un intérêt à les prolonger ou à les gérer. Donc, à chaque fois que nous sommes en conflit, cela crée des enjeux stratégiques pour les puissances du monde. C'est cette difficulté qui fait que les intérêts de tous les

²¹ ARCARDI De SAINT-PAUL, M., *La politique africaine des États-Unis : mécanismes et conduite*, éd. Nouveaux Horizons, Paris, 1989, p. 82.

²² BIYOYA M.P., *Op. cit.*, p. 119.

Etats soient très dynamiques. Puisque la guerre, c'est une occasion de se faire de l'argent et d'écouler les armes.

La guerre africaine de l'AFDL avait été conduite au nom de la doctrine de l'initiative africaine qui consacrait la primauté de l'Afrique dans la gestion des dossiers de guerre et de paix, l'Afrique devant être aux Africains. Le soutien militaire et diplomatique apporté à l'AFDL par l'Angola et le Rwanda par exemple était destiné à modifier le contexte où l'environnement stratégique régional par l'établissement à Kinshasa d'un gouvernement favorable et engagé autrement à la stabilisation régionale ; personne ne pensait qu'une telle option pouvait être celle de l'affaiblissement institutionnel de la RD Congo. L'ex-Zaïre avait été traité de déstabilisateur régional, de l'exportateur de l'insécurité.²³

Mais lorsque deux ans après éclate la seconde guerre de libération de l'éclatement de l'AFDL qui se transforme tout de suite à une agression Rwando-Ougandaise doublée des rébellions armées, non seulement l'Afrique entre dans un jeu d'alliances militaires rivales autour de ce que Condoleezza Rice baptisera la première guerre mondiale africaine, cette fois, les anciens partenaires devenus agresseurs opteront pour une guerre de condamnation ou de réduction stratégique et géopolitique de la RD Congo.

L'option était tantôt la somalisation (destruction de l'Etat et de son projet national par son implosion), tantôt la Tchadisation (instabilité permanente par des rébellions armées intermittentes). Cette option divisa les membres de la coalition anti-Mobutu. L'Angola refusa la tchadisation par crainte de condamnation et/ou par le risque couteux d'ingérences répétées dans les affaires d'un voisin laminé et amoindri, alors que le Rwanda et l'Ouganda s'engageaient quant à eux dans la somalisation du Kivu et de l'Ituri.

Cette deuxième guerre allait déterminer fortement le destin stratégique et géopolitique de la région des Grands Lacs. Pour preuve, le projet onusien d'une conférence internationale de la région des Grands Lacs

²³ *Idem, Les guerres du Kivu, leur logique de paix et perspectives stratégiques*, IPRIS, Lubumbashi, 2009, p. 9.

chargée des questions de paix, de sécurité et de développement autour non de l'instabilité politique des Etats de la région, mais autour du fait que la RD Congo était très malade et que sa grave crise multisectorielle avait un impact géopolitique plus grand.

Le nouvel environnement stratégique régional est celui d'une réelle somalisation des territoires du Kivu dans un contexte régional d'institutionnalisation des intentions de paix, de sécurité et de développement comme la conférence internationale de la région des Grands Lacs sans prise sur la réalité et sans volonté clairement affligée de construire la puissance et la force de la région ainsi instituée autour d'un pivot central naturel, la RD Congo qui pour la circonstance doit être érigée en forteresse économique et non en marché de projet.²⁴

A cet égard, la paix au Kivu et avec le Rwanda tiendrait à la promesse de la modification complète du contexte stratégique subséquent aux génocides rwandais et à la guerre d'agression instrumentaliste des rébellions armées, des groupes armés et de l'économie de guerre, ce contexte ayant donné lieu à des types de guerres dépourvues de toute orthodoxie.

L'intérêt des caractéristiques du nouvel environnement stratégique régional, c'est son incidence sur les volontés politiques des Etats de la région sur les diplomaties et leurs politiques étrangères. L'instrumentalisation des rébellions et des groupes armés, la somalisation des territoires du Kivu tout comme le recours à l'ingérence et à l'agression armées par le Rwanda étaient des expressions d'une politique étrangère au service d'une ambition géopolitique d'un nouveau Rwanda république décomplexée vis-à-vis de la RD Congo et qui pour se concrétiser paraît préférer un Congo Démocratique défiguré, déstabilisé et condamné en dépit de sa géographie centrale à devenir une petite nation.

²⁴ Allusion faite au *pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs*, pacte de Nairobi 2007.

V. EVIDENCES DE LA CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE RWANDAISE

V.1. Contrôle de l'armée et des institutions congolaises par le Rwanda

Pour arriver à jouer ce rôle de maître des cérémonies au cœur du dispositif de la transition et dans les débats politiques inter-congolais, Kagamé a savamment conçu et mis sur pied, depuis le début de la seconde agression, un instrument de manipulation et d'instrumentalisation des marionnettes congolaises, avec la complicité des Rwandais qu'il a réussi ainsi à infiltrer au sein des structures de la transition congolaise jusqu'au niveau le plus élevé de l'espace présidentiel. Et cela grâce au Rassemblement Congolais pour la Démocratie en abrégé RCD.

Un cas mérite cependant qu'on lui accorde une attention toute particulière. La dernière mise en scène de Kagamé à laquelle tous les Congolais ont assisté, estomaqués, fut celle du remplacement sans pudeur à la tête du RDC-Goma du congolais Onosumba qui avait pourtant conduit toutes les négociations, par Azarias Ruberwa. L'objectif a été d'imposer Azarias Ruberwa au poste stratégique de vice-président de la République en charge de la Défense et de la Sécurité. Ce coup de force de Kagamé est capital pour sa stratégie qui vise à contrôler le déroulement de la transition et de torpiller son évolution.²⁵

Dans la stratégie de Paul Kagamé, l'armée reste l'instrument de conquête par excellence, car sa méthode repose essentiellement sur la violence et le crime. Lors de la répartition des quotas au sein de l'armée nationale intégrée, Kagamé a pesé de tout son poids, depuis son cabinet à Kigali, pour se tailler la part du lion. Outre les bataillons des Rwandais prévus pour intégrer la prochaine armée nationale congolaise, les officiers rwandais ou à défaut pro-Kagamé, occupent aujourd'hui des postes de commandement hautement stratégiques au sein des états-majors de l'armée congolaise.

V. 2. Création d'un nouveau territoire pour les Rwandais du Congo

Paul Kagamé, ces hommes qu'il a installés, par la ruse, au pouvoir à Kinshasa, avec la complicité de la communauté internationale, contrôlent la

²⁵ LONDENE L., *Op. cit.*, p. 97.

RDC. Depuis le début de la guerre en RDC et du débat qui s'ensuivit sur le problème de la nationalité des Banyamulenge, les arguments et les preuves ne cessent de s'accumuler sur l'absence d'espace territorial propre aux Banyamulenge. Les faits historiques le démontrent sans équivoque.

Acculés par la vérité et par les faits, Paul Kagamé et Azarias Ruberwa ont changé de tactique. Ils procèdent maintenant à la création d'un nouveau territoire pour y installer des Rwandais dits Banyamulenge et leur permettre de remplir les conditions qui leur manque cruellement pour l'obtention de la nationalité congolaise : à savoir, un territoire. C'est ainsi qu'ils ont créé ex nihilo et de toutes pièces un nouveau territoire artificiel baptisé « territoire de Minembwe ».²⁶

Cette nouvelle entité administrative destinée essentiellement aux Banyamulenge, arrache une partie du territoire de Mwenga, une partie du territoire de Fizi, dont ils ont longtemps prétendu être originaires, et une partie du territoire d'Uvira. Cette décision a provoqué la colère des Congolais des trois territoires amputés qui considèrent cette action des autorités rwandaises comme une provocation.

Mais ce qui est plus révoltant, ce n'est pas tellement qu'un territoire ait été créé en RDC, ce sont plutôt les objectifs visés à travers ce projet qui consiste dans l'installation du territoire de Minembwe dans la province du Sud-Kivu, l'imposition des autorités rwandaises partout dans la Province du Sud-Kivu, prendre contrôle du Lac Tanganyika et du Lac Kivu et contrôler tous les minerais de la province du Sud-Kivu.²⁷

V. 3. Croissance de l'économie rwandaise due aux pillages des richesses congolaises

Pour mieux comprendre l'intérêt que représente la région du Kivu pour le Rwanda voisin de la RDC, il est important de connaître les données économiques de ce petit pays. Il est tout à fait faux de prétendre que le Rwanda n'a rien sous son sol. Car, du point de vue minéralogique, l'étude de

²⁶ NGBANDA N., *Op. cit.*, p. 331.

²⁷ *Ibidem*, p. 333.

Pierre Baracyetes monte que le Rwanda possède les mêmes minerais que le Kivu.²⁸

Mais, en quantité tellement négligeable qu'ils ne sont pas pris en compte dans les recettes économiques du Rwanda. Ainsi, les dirigeants politiques rwandais ont misé sur la technique du prix et des facilités fiscales pour promouvoir la contrebande dans la région des Grands Lacs au détriment de son grand et riche voisin. Néanmoins, le minerai d'étain fut, en 1989, le troisième produit d'exportation du Rwanda après le café et le thé.

En 1980, la cassitérite représentait 23% de la totalité des revenus à l'exportation dont 5% provenait de la contrebande. L'or est aussi produit au Rwanda en très petite quantité, soit comme sous-produit de la cassitérite (principal minerai composant l'étain), soit en provenance de la forêt de Nyungwe dans la crête de Congo-Nil.

Le minerai rare, le wolfram, dont le gisement de Nyakabingo à Shyorongi est jugé le plus important d'Afrique, n'est cependant pas exploité, à cause de son coût d'exploitation trop élevé. Il en est de même du colombo-tantalite (coltan) de Rwinkwavu comme celui de Manono en RDC dont les réserves seraient sous l'eau depuis la fin de Deuxième Guerre Mondiale. Il y a enfin les gisements inexploités de béryllium et de nickel dont les coûts d'exploitation sont trop élevés.

Par conséquent, le Rwanda a toujours misé sur la mauvaise gestion et sur des troubles dans la région du Kivu pour faire prospérer son économie. Toute la stratégie de Paul Kagamé, président du Rwanda, repose sur cette réalité économique qui est accentuée par d'autres données d'ordre politique. Il est donc évident que la prospérité économique et la stabilité politique en RDC sonneraient le glas du pouvoir mono-ethnique et militariste minoritaire de Paul Kagamé au Rwanda.

C'est ce qui explique que la région frontalière du Kivu-Maniema, comme celle de l'Ituri en province Orientale, tombe toujours très vite entre

²⁸ BARACYETSE P., *L'enjeu géopolitique des Transnationales Minières au Congo*, SOS-Rwanda-Burundi asbl, Buzet, Belgique, décembre 1999, p. 123.

les mains des pseudos rébellions. En effet, il est tellement facile de ramasser l'or, le diamant, l'étain et le coltan dans ces régions que les rebellions préfèrent y débiter leur insurrection avant d'essaimer dans toute la région. En vérité, le Rwanda a toujours été l'allié potentiel de ces vraies fausses rébellions pour des raisons que l'on peut maintenant facilement deviner.

L'industrie minière du Burundi et du Rwanda n'occupe pas une place de choix dans leur économie nationale. Par contre, à cause des guerres et de l'instabilité des institutions de l'Etat congolais, les richesses scandaleuses de la RDC profitent énormément à l'économie de ces deux pays voisins, particulièrement au Rwanda.²⁹

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le système international tout entier obéit à certaines règles qui font le soubassement de toutes relations inter étatiques. Il faut admettre que les bons rapports et le respect mutuel reposent particulièrement sur certains facteurs non négligeables pour les Etats, notamment sur l'équilibre mutuel de puissance.

La RDC est un Etat, à l'heure actuelle, inexistant sur le plan militaire. Pour ne pas se perdre dans le passé, ce pays n'a jamais gagné ses propres guerres, sans l'intervention d'une tierce armée. Cette situation fait d'elle la risée régionale. Une petite rébellion de quelques centaines d'éléments lui fait très peur jusqu'à crier au secours international. C'est ainsi que la formation d'une armée nationale est un préalable important pour la définition d'une politique étrangère de responsabilité et l'application de la diplomatie d'anticipation.

Il ne s'agit pas, ici, de tous les programmes militaires que nous avons connus qui, après n'ont rien apporté. La République doit éviter le mixage, l'intégration et le brassage des corps militaires. Elle a besoin de la

²⁹ BUNDUKU-LATHA P., *L'Administration Clinton et l'Afrique*, L'Harmattan, Paris 1999, p. 320.

création d'une véritable armée nationale disciplinée, bien équipée et surentraînée.³⁰

La RDC n'a pas une armée qui défende, à ces jours, son intégrité territoriale. Pour se respecter sur la scène Sous Régionale, Régionale et Internationale, la RDC doit former une nouvelle armée républicaine et nationale. Tous les programmes antérieurs ne sont que des distractions préparant les événements que nous avons connus ces derniers temps.

Après les rébellions et le processus de pacification, nous avons entendu parler de certains programmes comme le DDRR. Ce qui est encore étonnant, certains groupes d'insurgés ont exigé et obtenu de la République des programmes de mixage des forces armées. Ces programmes ont permis aux armées étrangères d'infiltrer les services militaires nationaux et ceux des renseignements.

Pour sortir notre pays de la crise actuelle, la priorité revient à la mise sur pied d'une armée nationale républicaine forte et dissuasive. Une armée à dimension stratégique, capable de faire la guerre et de la gagner. Nous ne pouvons pas avoir une armée pour le simple plaisir de l'avoir mais pour une mission qui est la réalisation des objectifs de la politique étrangère, lesquels objectifs dictés par les contraintes géopolitiques.

Il ne sert à rien d'avoir de nombreuses unités et de gros effectifs si on ne peut pas les employer. Ses soldats vieillissants, mal armés, mal entraînés, mal nourris ou mal encadrés ne sont pas aptes au combat. Des unités nombreuses dispersées à l'extrême ne sont pas utiles si on ne peut pas les déplacer rapidement là où on a besoin. Il faudra donc les armer, les équiper, leur donner de moyens de transport. Le montant dévolu à l'armée est une décision politique prise au plus haut niveau. Le devoir de l'armée est d'utiliser ce montant de la meilleure façon pour avoir le meilleur résultat possible³¹. Ceci implique le refus de tout ce qui est inutile pour se concentrer sur l'essentiel, sur ce qui est efficace.

³⁰ BADIE B. et SMOUTS M.C., *La décomposition de l'État en Afrique noire*, éd. Economica, Paris, 1999, p. 251.

³¹ MOBUTU S.S., *Op. cit*, p. 10.

A l'armée comme dans toute autre grande organisation qui veut être efficace, il est nécessaire de pouvoir compter sur une exécution précise et rapide des ordres. L'armée qui a une fonction spécifique et une mission propre a aussi besoin d'une discipline propre. Cette discipline militaire a, et cela pour de simples raisons techniques de fonctionnement, un caractère absolu. L'individu y est placé dans une situation telle qu'il ne peut s'y dérober.³²

Un pays qui a subi une opération de balkanisation ne peut jamais s'en sortir s'il n'arrive pas à unifier ses soldats sous une même bannière. Car une armée est d'abord caractérisée par l'esprit d'équipe que produit l'unité de commandement. Ces deux éléments sont en fait les deux faces d'une même réalité. Ils constituent la colonne vertébrale d'une armée nationale. Car sans eux, on ne pourra parler véritablement d'une armée républicaine. On ne peut parler de l'esprit de corps et de l'unité du commandement que lorsque tous ses officiers généraux, supérieurs et subalternes et tous sous-officiers, caporaux et soldats sont, sans exception, soumis à une seule hiérarchie et une seule autorité militaire.

Par conséquent, leur choix comme leur affectation devra obéir aux seuls critères de compétence, de qualification, d'aptitude, de bonne moralité et de citoyenneté. Les critères d'ordre politique ne peuvent et ne doivent sous aucun prétexte influencer le choix et l'affectation des officiers³³. La réforme de la politique de défense nationale ne peut donc se faire d'une manière isolée mais doit s'accompagner d'une remise en question sociétale. Une réaffirmation et une adhésion collective à l'idéal nationaliste. Nous ne pouvons espérer de l'armée une loyauté inconditionnelle lorsque les politiciens, les intellectuels, les fonctionnaires, etc., bradent les intérêts nationaux dans la poursuite des intérêts individuels.

La dépolitisation de l'armée, sa professionnalisation ne seront possible que dans un contexte où la poursuite des intérêts individuels est subordonnée aux intérêts vitaux de toute la nation. Le problème de l'armée

³² *Ibidem*, p. 79.

³³ NGBANDA N. H., *Op. cit.*, p. 357.

ne se pose pas seulement en termes d'organisation, de logistique et de la stratégie, mais aussi et surtout en termes de morale, d'éthique, et aussi de la conscience.³⁴

Nous devons aborder la question de la structure sans oublier celle de la superstructure, laquelle est foncièrement dépendante de l'évolution de la mentalité dans toute la société. L'immoralité politique en vigueur dans notre pays est un handicap à l'émergence d'une armée efficace et acquise à la défense de l'intégrité et de la sécurité nationale. Le grand Congo mérite mieux que le spectacle que nous offre notre armée en ce moment. Ses richesses et son importance exigent une protection que seule une armée vraiment nationale et efficace saurait offrir.

Nous devons consentir tous les sacrifices imaginables pour doter ce pays d'une force de frappe capable de décourager les aventures et les ambitions hégémoniques des voisins prédateurs. Les amis ne peuvent nous aider continuellement sans que cela n'entame et n'hypothèque l'essence même de l'être congolais dans son intégrité et sa souveraineté.

Il faut d'abord commencer par créer un cadre stratégique global de la réforme de l'armée. Il faut prendre exemple sur la réforme de la police, avec différentes étapes qui doivent être respectées. Cet exemple, qui est pour nous un "demi succès", pourrait avoir un effet d'entraînement sur la réforme de l'armée. La création d'une police de proximité et d'un code de bonne conduite ont amélioré la situation. Concernant l'armée, il faudrait débiter par une réelle démilitarisation progressive de l'Est du pays en élimant les "forces négatives" (les différents groupes rebelles, FDLR). Et si l'armée congolaise n'y arrive pas pour le moment, c'est qu'il y a un vrai problème stratégique à résoudre et un manque de volonté politique.

La qualité de la diplomatie congolaise s'avère très fondamentale pour aider la RD Congo à se départir de la strangulation géostratégique et géopolitique du Rwanda comme sous-traitant des intérêts géopolitiques de certaines grandes puissances envieuses des richesses congolaises.

³⁴ NGOY T., *L'Accord de Lusaka et la paix en RDC : une autre lecture*, CERBIPAD, 2e éd., Kinshasa 2002, p. 81.

Pourquoi la diplomatie congolaise n'a-t-elle pas, jusqu'à ce jour, réussi à obtenir le départ des forces négatives rwandaises du sol congolais ? A cause de certaines pesanteurs qui expliquent le maintien des combattants du Front démocratique pour la libération du Rwanda (FDLR) sur le sol congolais et qui objectivement l'empêchent d'aborder cette question sous son vrai angle. La défense de l'intégrité territoriale est bonne, mais pas faire une guerre qui peut être évitée. La RDC donne parfois l'impression de ne pas savoir traiter. Maintenant, il faut éviter que le pouvoir du Rwanda ne saisisse l'opportunité offerte par l'élasticité du temps de désarmement des FDLR pour une fois de plus justifier sa présence dans cette partie du pays.³⁵

De ce qui précède, il peut se lire que cette faille donne aujourd'hui l'impression comme si le Congo a mordu dans un piège tendu. Sur le plan diplomatique, le Congo a servi d'alibi au Rwanda, ainsi, l'a-t-il aidé à prouver qu'il est une puissance régionale affirmée. Ce que la RDC n'a pas pu faire, le Rwanda le fait en quinze jours, il augmente son crédit diplomatique sur le plan international sans bien le vouloir. Le besoin de la paix à tout prix ne peut pas nous amener à jouer le jeu des autres si naïvement.³⁶

Le renouveau diplomatique congolais plus de cinquante ans après devrait consister dans la capacité pour la République Démocratique du Congo d'inventer un nouveau style diplomatique, une nouvelle pratique des relations internationales qui fonderait la coopération internationale et régionale sur la force des propositions, sur la volonté de gérer avec les autres nations les crises et problèmes politiques mondiaux ne fut-ce que dans leur dimension régionale africaine plutôt d'aller mendigoter l'aide et de livrer au pillage les ressources qui devraient contribuer à la construction de la souveraineté économique des Etats.³⁷

³⁵ BAYART J-F., *La guerre en Afrique : dépérissement ou formation de l'Etat*, éd. Esprit, paris, 1998, p.285.

³⁶ BIYOYA M.P., *Op. Cit*, p. 92.

³⁷ *Ibidem*, p. 67.

CONCLUSION

Il se dégage de notre analyse que face aux convoitises étrangères des ressources naturelles multiplicatrices des ingérences étrangères, nous recommandons la prise en compte des facteurs économiques dans la formulation de la politique étrangère. Parce qu'à notre avis l'importance internationale ou géopolitique du Congo que l'on fondait sur le scandale géologique n'était qu'une simple fantaisie diplomatique.

Le scandale géologique non protégé et non armé était un facteur ou un créneau de vulnérabilité parce qu'il ne nous permettait pas d'afficher à l'égard des partenaires européens et des autres pays industrialisés une identité économique souveraine. Notre souveraineté déjà mise en mal par les ingérences idéologiques et stratégiques perdait tout ressort dans le domaine économique.

On ne peut plus se contenter de ce que le gouvernement nous rapporte par sa diplomatie classique. Tout le monde doit savoir ce qu'il fait et apporter sa contribution pour l'avenir du pays, toutes les structures peuvent contribuer à la définition de la politique étrangère et à son application par la diplomatie, comme pour imiter Stanley Hoffman, le hard power et le soft power ne suffisent pas: il faut un building power. Cette contribution c'est pour construire un nouveau type de diplomatie capable de transformer le rapport de forces des grandes puissances en faveur de la RDC.

En l'absence d'une armée régulière et d'une politique de défense nationale connue et devant la soif exagérée de la bienveillance étrangère en termes d'investissements, l'avenir serait moins demandeur de souveraineté. Raison pour laquelle cet article qui se veut l'une des clefs de la lecture de la situation de la RDC pour la meilleure compréhension, ne constitue en rien la conclusion définitive. Il s'agit plutôt une contribution à des nombreuses pistes de recherches scientifiques en matières. Les conflits en RDC doivent susciter une meilleure compréhension de la part des Congolais eux-mêmes afin d'en adopter une attitude cohérente.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme, « La migration internationale en 2000 », dans *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, Septembre 2000.
- ARCARDI De SAINT-PAUL M., *La politique africaine des États-Unis : mécanismes et conduite*, éd. Nouveaux Horizons, Paris, 1989.
- ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1984.
- ARON, R., *Penser la guerre*, Fayard, Paris, 1972.
- BADIE B. et SMOUTS M.C., *La décomposition de l'État en Afrique noire*, éd. Economica, Paris, 1999.
- BARACYETSE P., *L'enjeu géopolitique des Transnationales Minières au Congo*, SOS-Rwanda-Burundi asbl, Buzet, Belgique, décembre 1999.
- BAYART J-F., *La guerre en Afrique : dépérissement ou formation de l'Etat*, éd. Esprit, paris, 1998.
- BISCHOFF A., *Congo-Kinshasa, la décennie 1997-2007*. Éd. du Cygne, Paris, 2008.
- BIYOYA M. P., « Théories et doctrines des Relations Internationales », cours inédit, G3 RI, UPN, Kinshasa, 2008-2009.
- BIYOYA M. P., *Les guerres du Kivu, leur logique de paix et perspectives stratégiques*, IPRIS, Lubumbashi, 2009.
- BOUTROS B.G., *Une guerre noire*, éd. Gabriel Péries et David Servenay, Paris, 2000.
- BRACKMAN C., *Les nouveaux prédateurs politiques des puissances en Afrique centrale*, éd. Fayard, Bruxelles, 2003.
- BRAECKMAN C., *Vers la deuxième indépendance du Congo*, éd. Le cri, Bruxelles, 2009.
- BUNDUKU-LATHA P., *L'Administration Clinton et l'Afrique*, L'Harmattan, Paris 1999.

- COINDREAU.P, GRAMONT.P. et BERNARD. M, *L'Immigration illégale : enjeux de sécurité intérieure et extérieure pour l'Europe*, éditions des Riaux, Paris, 2007.
- DENIS S., « Immigration illégale et pratiques judiciaires en France », dans *Hommes & Migrations*, n° 1241, janvier-février 2003.
- DUROSELLE J.B., *La politique étrangère et ses fondements*, Dalloz, Paris, 1982, p. 452.
- HCR, Les réfugiés dans le monde, Autrement, Paris, 2000.
- JULIENS.B., *Migrations transsahariennes*, Éditions du Croquant, Paris, 2009.
- LONDENDE L., *Les Tutsi, gendarmes des américains en Afrique*, éd. L'Harmattan, Paris, 1998.
- Migrations Société, vol. 14, N° 79, janv.-fév. 2001.
- MORGENTHAU H., *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace*, 2^eéd, Alfred A. Knopf, New York 1948.
- NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique Centrale : Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, édition Dubois, Paris.
- NGOY T., *L'Accord de L'Etats-Unis d'Amérique et la paix en RDC : une autre lecture*, CERBIPAD, 2e éd., Kinshasa 2002.
- OIM, Etat de la migration dans le monde, 2000.
- Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, Nairobi 2007.
- VIRGINEIEB C., BENSAD A. et PIERRE S., *Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2009.